

Conditions générales – SYNERGIES VECTOR

Généralités

Article 1

Les présentes conditions générales visent à régler la relation contractuelle entre le client et Synergies Vector Consulting SRL, exerçant sous la dénomination commerciale « SYNERGIES VECTOR » et « DAISHO », enregistré auprès de la Banque-Carrefour des entreprises sous le numéro BE 0787 715 323, ci-après « SYNERGIES VECTOR ».

Article 2

§1. Les présentes conditions générales sont applicables à toutes les activités reprises ci-dessous, exercées par SYNERGIES VECTOR et « DAISHO » et pour lesquelles le client a donné son accord, conformément à l'article 6 des présentes conditions générales.

Sont visées principalement, mais sans constituer une liste limitative :

- la vente en ligne de matériel de sport dont notamment, mais sans constituer une liste exhaustive, les matériel et vêtements pour arts martiaux, tapis, protections, armes factices, kimonos et autres vêtements de sport, goals de football, paniers de basket, matériel de fitness, vélos elliptiques, vélos divers ;
- la vente de matériel de sport et de vêtements pour arts martiaux directement au consommateur final au sein de salles de sport et de clubs sportifs ;
- la vente de vêtements et d'articles de sport personnalisés ;

ci-après repris sous le terme générique de « commande » ou « articles » lorsque seuls les produits vendus sont visés.

§2. Par « client » est visé le particulier ou le professionnel procédant à une commande d'articles proposés à la vente par SYNERGIES VECTOR et, le cas échéant, ayant validé l'offre, conformément aux présentes conditions générales.

§3. En tout état de cause, le client du site Internet doit être majeur (c'est-à-dire, âgé de 18 ans révolus). Par ailleurs, le visiteur du site Internet précité est repris sous la mention générale « client » et ce, en vue de simplifier les termes utilisés au sein des présentes conditions générales.

§4. Par « commande », il y a lieu d'entendre l'achat effectué par le client auprès des sites Internet www.daisho.be et www.synergies-vector.com, ou lorsqu'il ne s'agit pas de vente en ligne, l'achat effectué directement auprès de SYNERGIES VECTOR.

§5. Les présentes conditions générales sont applicables tant aux ventes effectuées en Belgique qu'à l'étranger et concernent toute la relation contractuelle existant entre SYNERGIES VECTOR et le client : du passage de la commande au paiement et à la livraison.

Application des conditions générales

Article 3

§1. Les présentes conditions générales prévalent sur toutes autres conditions générales ou particulières. Elles pourront être modifiées à tout moment par SYNERGIES VECTOR. Celui-ci s'engage à en informer le client dans les plus brefs délais. La nouvelle version des conditions générales ne sera applicable qu'aux contrats conclus postérieurement à leur entrée en vigueur.

Des dérogations aux présentes conditions générales restent possibles, par l'intermédiaire de conditions particulières ou contractuelles. Le cas échéant, en cas de contradiction entre les présentes conditions générales et les conditions particulières ou contractuelles, ces dernières prévalent.

§2. Le client est lié par ces conditions générales dès apposition de sa signature sur l'offre telle que mentionnée à l'article 6, ou dès validation de sa commande au sein des sites de vente en ligne www.daisho.be et www.synergies-vector.com. A cette fin, il est invité à cocher la case attestant de la prise de connaissance des présentes conditions générales. A défaut, la commande est rendue impossible.

Par apposition de sa signature sur l'offre comme précité, le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les avoir comprises.

En cas de validation de l'offre par voie électronique ou par téléphone, le client est lié par ces conditions générales dès accord transmis à SYNERGIES VECTOR par la voie électronique ou confirmée par SYNERGIES VECTOR par écrit.

Documents électroniques

Article 4

Dans le cas où l'offre fait l'objet d'un échange électronique (e.a. par voie d'e-mail) entre le client et SYNERGIES VECTOR et que, par conséquent, la vente est conclue en dehors des sites de vente en ligne www.daisho.be et www.synergies-vector.com, ou en dehors de l'établissement de SYNERGIES VECTOR, le client accepte expressément que les échanges électroniques constituent la relation contractuelle et peuvent servir de preuve à l'existence de celle-ci.

Obligation de moyens

Article 5

Les activités exercées sont qualifiées d'obligation de moyens sauf stipulation contraire convenue expressément entre SYNERGIES VECTOR et le client. SYNERGIES VECTOR s'engage à mettre tout en œuvre en vue de la réalisation de la commande conformément au souhait du client. SYNERGIES VECTOR n'est cependant pas tenu de mettre en œuvre des moyens de nature disproportionnée au regard de l'objectif à atteindre.

Devis – Prix et documents contractuels

Article 6

§1. Les prix présentés sur les sites de vente en ligne www.daisho.be et www.synergies-vector.com sont mentionnés TVA comprise.

§2. Pour une commande sur les sites de vente en ligne www.daisho.be et www.synergies-vector.com, l'accord est donné par le client par la validation de la commande sur ces sites Internet ainsi qu'à son inscription complète au sein de ces mêmes sites. La confirmation de la commande est envoyée de manière électronique (e-mail) au client par SYNERGIES VECTOR.

La confirmation de commande reprend le descriptif, la référence, et le prix du ou des article(s) commandé(s). Toute modification formulée par le client donnera lieu à une modification de la confirmation de la commande et, le cas échéant, du coût total mentionné.

§3. Pour une offre remise au client par SYNERGIES VECTOR suite à un passage de SYNERGIES VECTOR dans une salle de sport ou dans un club sportif, l'offre est gratuite et a une validité de 15 jours calendrier à partir de sa date d'émission. L'offre est établie avec minutie par SYNERGIES VECTOR sur base d'une demande formulée par le client auprès de SYNERGIES VECTOR et varie en fonction de la prestation souhaitée.

Article 7

§1. En cas de commande d'articles supplémentaires non-repris dans l'offre, les conditions générales applicables sont identiques à celles prévues pour la commande initialement effectuée et pour lesquelles le client a donné son accord. Toute commande non-prévue dans l'offre initiale devra obtenir l'accord exprès du client conformément à l'article 6 des présentes conditions générales.

§2. Toute modification de la commande formulée par le client, après remise de l'offre, devra obtenir l'accord exprès de SYNERGIES VECTOR conformément au §1er du présent article. Après accord de SYNERGIES VECTOR, la modification formulée par le client donnera lieu à une modification de l'offre et, le cas échéant, du coût de la commande.

§3. SYNERGIES VECTOR conserve la possibilité de modifier le prix des articles pour des raisons indépendantes de sa volonté. Sont, entre autres, considérées comme raisons indépendantes de sa volonté, les modifications de prix effectuées par le fournisseur des articles concernés. Toute modification de ce type fera l'objet d'une information du client. Pour une modification de prix supérieure à 10 %, l'accord du client est requis, conformément à l'article 6 des présentes conditions générales. Toute modification de prix inférieure ou égale à 10 % est présumée acceptée par le client.

Les prix de transport mentionnés dans l'offre ou la confirmation de commande sont donnés à titre indicatif, sur base des tarifs communiqués par les transporteurs à la date de l'offre. SYNERGIES VECTOR se réserve le droit d'ajuster ces frais de transport en cas de modification tarifaire du transporteur entre la date de l'offre et la date d'expédition effective, moyennant information préalable du client conformément aux règles de modification de prix prévues au présent article.

§4. Des remises ou ristournes peuvent être accordées au client. Ces remises et ristournes ne constituent aucunement un droit dans le chef du client. Elles sont accordées compte tenu de la relation professionnelle existant entre SYNERGIES VECTOR et le client. Elles sont par ailleurs, strictement liées à la commande concernée et ne peuvent, en aucun cas, faire l'objet d'une généralité.

Annulation

Article 8

§1. En cas d'annulation d'une commande par le client, celui-ci est redevable d'une indemnité de 10 % de la valeur de la commande. Celle-ci peut être exigée par SYNERGIES VECTOR sans mise en demeure préalable.

§1bis. Par dérogation au §1er, toute commande portant sur un article personnalisé, sur mesure, ou fabriqué spécifiquement selon les spécifications du client, ne peut faire l'objet d'aucune annulation, dès lors que la commande a été transmise au fournisseur ou que la fabrication a débuté. Le client reste, dans ce cas, tenu au paiement intégral du prix convenu.

§2. En cas d'annulation de la commande par SYNERGIES VECTOR, pour des raisons indépendantes de sa volonté (disparition ou rupture de stock, faillite d'un fournisseur, par exemple et sans être exhaustif), SYNERGIES VECTOR s'engage à proposer des articles de nature, valeur et qualité équivalentes au client. Celui-ci est libre d'accepter ou de refuser.

§1. Le paiement des articles commandés se fait de la manière suivante :

- paiement d'un acompte de 30 % du montant de l'offre HTVA à la date de signature par le client de l'offre pour accord ;
- paiement du solde TVAC à la date de livraison de la commande, et sur remise de la facture par SYNERGIES VECTOR au client.

§2. Le contrat ne sera considéré comme conclu et le délai de livraison fixé, qu'après réception, par SYNERGIES VECTOR, du paiement de l'acompte conformément à ce qui précède. En cas de retard quant au paiement de l'acompte, SYNERGIES VECTOR ne sera plus en mesure de garantir le délai de livraison des articles préalablement communiqué et éventuellement déjà fixé. En cas de non-paiement de l'acompte, SYNERGIES VECTOR se réserve le droit d'annuler la(les) commande(s).

§3. Les paiements sont effectués par le client par virement bancaire sur le compte de SYNERGIES VECTOR mentionné sur l'offre et la facture, ou par carte bancaire.

§4. La facture est envoyée par courrier ou par e-mail par SYNERGIES VECTOR au client. En cas d'envoi par e-mail, cet envoi est effectué à l'adresse e-mail communiquée par le client lors de la signature de l'offre. En aucun cas, SYNERGIES VECTOR n'est responsable si l'adresse e-mail communiquée par le client est erronée.

En outre, en cas de modification de l'adresse e-mail de contact, le client est tenu d'en informer immédiatement SYNERGIES VECTOR. Aucun délai de paiement supplémentaire ne sera accordé au client qui a omis de transmettre la modification de l'adresse e-mail d'envoi de la/des facture(s).

§5. La facture est considérée comme réceptionnée le surlendemain de l'envoi par courrier ou le lendemain de son envoi par courrier électronique. Les paiements sont, dans cette situation, effectués par le client par virement bancaire sur le compte de SYNERGIES VECTOR, mentionné sur l'offre et la facture.

Article 10

§1. En tout état de cause, tout montant impayé endéans les 8 jours après sa date d'échéance, même partiellement, sera productif de plein droit d'un intérêt de 1,5 % par semaine de retard. En cas de non-paiement du montant dans les trente jours de sa date d'échéance, le montant dû sera augmenté de 20% avec un minimum de 200 €, à titre de clause pénale conventionnelle, forfaitaire et irréductible, sans qu'une mise en demeure transmise par courrier recommandé ne soit nécessaire.

§2. En cas de retards de paiement récurrents et/ou d'absence de paiement par le client subsistant après un rappel effectué par écrit (courrier simple ou recommandé ou courrier électronique, SYNERGIES VECTOR se réserve le droit de mettre fin à la relation contractuelle sans indemnité ni préavis, de quelque nature que ce soit. En cas de rupture de la relation contractuelle sur base du présent article, SYNERGIES VECTOR en informe le client par écrit.

§3. En tout état de cause, la propriété des articles commandés n'est transmise au client qu'après paiement intégral du montant prévu pour ceux-ci. A défaut, la propriété des articles commandés est conservée par SYNERGIES VECTOR.

Livraison, garantie, et retour des articles défectueux

Article 11

§1. La confirmation de commande mentionne un délai de livraison estimatif. Le délai varie, selon la nature des articles commandés et les délais d'approvisionnement des fournisseurs, de 3 jours calendrier pour les articles standards en stock, à 3 semaines calendrier pour les articles nécessitant une commande spécifique auprès du fournisseur, ce délai pouvant être allongé au-delà de 3 semaines pour certains équipements sportifs spécifiques, sans que ce dépassement ne puisse donner lieu à une quelconque indemnisation. Ce délai est mentionné à titre purement indicatif et n'engage aucunement SYNERGIES VECTOR, la livraison étant assurée par des tiers transporteurs ou tribulaire des délais d'approvisionnement des fournisseurs, dans la mesure où la livraison est assurée par des tiers transporteurs pour un achat sur les sites de vente en ligne www.daisho.be et www.synergies-vector.com. SYNERGIES VECTOR n'est, par conséquent, aucunement responsable en cas de retard dans les délais pour des raisons imputables au transporteur ou à des tiers.

§2. Pour un achat sur les sites de vente en ligne www.daisho.be et www.synergies-vector.com, la livraison est effectuée par des tiers transporteurs, au prix défini par les tiers transporteurs, conformément aux tarifs repris en annexe.

Pour un achat suite à un passage de SYNERGIES VECTOR dans une salle de sport ou dans un club sportif, la livraison est effectuée par SYNERGIES VECTOR.

Le client marque expressément son accord pour une livraison par un tiers transporteur dans le cadre d'une vente en ligne sur les sites Internet www.daisho.be et www.synergies-vector.com.

§3. Un montant forfaitaire couvrant les frais de livraison est ajouté au montant de l'offre telle que reprise à l'article 6. Ces montants sont calculés sur base des tarifs des transporteurs :

- concernant le site de vente en ligne www.daisho.be, la livraison est assurée par DPD. Les tarifs de DPD sont repris, à titre indicatif, en annexe des présentes conditions générales ;
- concernant le site de vente en ligne www.synergies-vector.com, les livraisons feront l'objet d'une offre de prix de transport spécifique, en particulier pour le cas des gros équipements sportifs.

Les risques liés au transport sont uniquement à charge des transporteurs et ce, dès la prise de la commande à livrer par les transporteurs.



Daisho

§4. Lors de la réception de la commande, le client est tenu de procéder à la vérification de celle-ci, avant le départ du transporteur ou lors de la prise de possession. Tout défaut doit immédiatement être communiqué au transporteur concerné et la commande doit être refusée. Les articles refusés sont retournés à SYNERGIES VECTOR qui examinera si sa responsabilité peut être engagée et procédera, le cas échéant, à l'envoi d'une nouvelle commande.

En tout état de cause, en cas de perte d'une commande, le client est invité à contacter SYNERGIES VECTOR par e-mail à l'adresse v.verdoot@synergies-vector.com. Le client et SYNERGIES VECTOR s'engagent à trouver une solution à l'amiable à cette perte.

§5. En cas d'impossibilité de livraison imputable au client (absence lors de la livraison, adresse erronée ou incomplète communiquée par le client, refus injustifié de réception), les frais de retour du colis vers SYNERGIES VECTOR ainsi que les frais de réexpédition vers la bonne adresse ou vers le client sont intégralement à la charge de ce dernier. SYNERGIES VECTOR se réserve le droit de facturer ces frais supplémentaires avant toute nouvelle expédition.

Article 12

§1. En cas de défaut de conformité, et dans le cas où la relation de vente est soumise à la législation relative à la protection du consommateur, le client est tenu d'informer SYNERGIES VECTOR de l'existence de ce défaut dans un délai de 7 jours calendrier prenant cours le jour de la constatation du défaut par e-mail à l'adresse v.verdoot@synergies-vector.com.

§2. En cas de défaut de conformité, et dans le cas où la relation de vente n'est pas soumise à la législation relative à la protection du consommateur, le client reconnaît expressément que les articles livrés répondent à sa commande et sont exemptes de tout vice apparent. Le client est tenu d'informer SYNERGIES VECTOR de tout autre vice, par écrit via l'adresse v.verdoot@synergies-vector.com, endéans les 7 jours de leur découverte.

Article 13

§1. Si, après réception des articles, le client constate un vice caché, la garantie légale est d'application. L'application de la garantie consiste en un remplacement ou, à défaut d'articles similaires, un remboursement des articles pour autant que le client ne soit pas intervenu sur les articles de quelque manière que ce soit et ne les ait pas utilisés. Toute intervention sur les articles par le client ou par un tiers à SYNERGIES VECTOR, quel qu'il soit, fait disparaître la garantie. Le client est tenu de présenter les articles soumis à garantie dans leur emballage d'origine auprès de SYNERGIES VECTOR.

§2. Afin d'assurer un retour sous garantie dans les meilleures conditions possibles, les modalités de retour sont transmises par SYNERGIES VECTOR lors de l'information de ce dernier, par le client, du retour à effectuer. Les frais de retour des articles vers SYNERGIES VECTOR, en cas d'application de la garantie sont à la charge exclusive du client.

§3. Tout retour d'article(s), pour quelque raison que ce soit, est à la charge exclusive du client. En aucun cas SYNERGIES VECTOR n'assurera la prise en charge des frais de retour.

Droit de rétractation d'une vente à distance

Article 14

§1. Le client, visé par la loi relative à la protection du consommateur intégrée au sein du Code de droit économique, dispose d'un délai de rétractation de 14 jours.

Ce droit de rétractation doit être exercé dans le cadre des articles VI.47 et VI.53 du Code de droit économique et n'est, par conséquent, applicable que sous réserve du respect des conditions suivantes :

- la commande répond à la condition de « vente à distance » ;
- la commande ne constitue par un article « sur mesure » c'est-à-dire réalisé par SYNERGIES VECTOR pour répondre à un besoin spécifique et exclusif du client.

§2. Outre ce qui précède, ce droit de rétractation ne peut être soulevé que pour autant que les articles commandés n'aient aucunement été utilisés ou modifiés et pour autant que l'article soit dans l'état de sa livraison.

§3. Le client souhaitant exercer son droit de rétractation doit obligatoirement compléter et transmettre à SYNERGIES VECTOR le formulaire de rétractation mis à sa disposition (en annexe des présentes conditions générales ou sur simple demande), mentionnant ses noms et prénoms, adresse postale, adresse email, numéro de commande, et précisant le ou les article(s) faisant l'objet de la rétractation. À défaut de réception de ce document dûment complété, la demande de rétractation ne pourra être traitée. Ce droit de rétractation permet au client de retourner, à ses frais, les articles à SYNERGIES VECTOR. SYNERGIES VECTOR s'engage à rembourser les articles retournés, pour autant qu'ils aient été retournés dans leur état d'origine (le cas échéant, dans leur emballage d'origine), et sous réserve de l'application des §2 et 3 du présent article.

§3 bis. Le client peut exercer son droit de rétractation de manière totale ou partielle, c'est-à-dire pour l'ensemble de la commande ou uniquement pour certains articles la composant. En cas de rétractation partielle, seul le montant correspondant au(x) article(s) retourné(s) sera remboursé, dans les conditions et délais prévus au présent article.

§3 ter. Si, à la suite d'une rétractation partielle, le montant total de la commande restante passe sous le seuil de 100 € HTVA, SYNERGIES VECTOR se réserve le droit de recalculer et de facturer au client la différence de frais de transport initialement offerts ou réduits en fonction du montant de la commande d'origine. Ce complément sera déduit du montant remboursé au client.



§4. §4. Pour autant que le droit de rétractation soit exercé dans les formes et conditions requises par le présent article, SYNERGIES VECTOR s'engage à rembourser le montant payé par le client pour les articles concernés, dans un délai de 14 jours à compter de la réception, par SYNERGIES VECTOR, du document de rétractation dûment complété et, le cas échéant, des articles retournés, si cette dernière date est postérieure sur le compte bancaire communiqué par le client. SYNERGIES VECTOR ne procède qu'au remboursement des articles, et ne prend aucunement en charge les frais de livraison et de retour.

§5. En tout état de cause, en cas d'abus du droit de rétractation par le client, SYNERGIES VECTOR se réserve le droit de refuser toute commande ultérieure effectuée par le client.

Vente en ligne

Article 15

§1. Outre les présentes conditions générales, qui sont intégralement applicables à la vente en ligne, les particularités reprises au sein du présent article y sont ajoutées.

§2. Les sites de vente en ligne www.daisho.be et www.synergies-vector.com constituent une vitrine des articles proposés. Le panier d'achats constitue un panier de demande de devis.

Le fonctionnement des sites Internet précités est fixé de la manière suivante :

1. Le client se connecte aux sites Internet de SYNERGIES VECTOR et sélectionne des articles qu'il place dans son « panier de devis ». Il exprime ainsi sa volonté de faire une demande de devis ;
2. Le client entre ses coordonnées de contact ;
3. Après avoir reçu un récapitulatif complet de sa commande, le client confirme sa volonté de passer à l'étape de la demande de devis ;
4. Le client reçoit le résultat de la demande de devis qu'il peut imprimer et conserver comme preuve faisant foi.
5. SYNERGIES VECTOR réalise le devis et l'envoie au client conformément aux présentes conditions générales.

§3. Les prix des articles repris sur les sites sont valables à la date de la consultation et sont susceptibles de modifications. Le prix définitif est communiqué au client par l'intermédiaire du devis établi par SYNERGIES VECTOR.

§4. En validant sa demande de devis, le client atteste que toutes les données mentionnées à son sujet sont correctes et valables. SYNERGIES VECTOR ne peut, en aucun cas, être tenu responsable d'erreur à ce sujet.

§5. Après transmission du devis, le client reste libre d'accepter ou de refuser la demande de devis. L'e-mail de confirmation de demande de devis transmis au client ne tient lieu que de confirmation de la réception de la demande.

§6. En cas d'indisponibilité des articles commandés après validation du devis, SYNERGIES VECTOR en informera le client. Le client est libre d'effectuer une nouvelle demande ou de formuler une demande d'adaptation du devis sur base d'alternatives proposées par SYNERGIES VECTOR.

Article 16

§1. Le client, par validation de sa demande en ligne, atteste être âgé de 18 ans révolus. A défaut, seul le client est responsable. La vente ne peut, en aucun cas, être déclarée nulle et la responsabilité de SYNERGIES VECTOR mise en cause pour cette raison.

Site internet

Article 17

§1. Outre les éléments prévus dans le disclaimer présent sur les sites Internet www.daisho.be et www.synergies-vector.com, le contenu intégral des sites Internet de SYNERGIES VECTOR est la propriété de celui-ci. Ce contenu est protégé par le droit d'auteur. A ce titre, il ne peut être copié, reproduit, ou utilisé à des fins autres que celles qui lui sont attribuées et ce, sans l'autorisation de son propriétaire.

§2. SYNERGIES VECTOR, tout en mettant tout en œuvre pour garantir la disponibilité des sites à quelque moment que ce soit, ne peut être tenu pour responsable en cas d'indisponibilité de ceux-ci. Par ailleurs, les sites peuvent être modifiés à tout moment pour réparations, maintenance, mise en place de nouvelles installations ou fonctions, ou adaptation des contenus.

§3. SYNERGIES VECTOR ne peut garantir la compatibilité des sites Internet avec tout matériel informatique ou logiciel utilisé par le client.

§4. SYNERGIES VECTOR ne peut être tenu responsable en cas de virus ou autre élément affectant l'équipement informatique du client ou pour fait de tiers.

Confidentialité et protection des données à caractère personnel

Article 18

§1. Les données personnelles et/ou confidentielles relatives tant au client qu'à SYNERGIES VECTOR, ainsi qu'à des tiers intervenant dans le cadre de la relation contractuelle, recueillies de quelque manière que ce soit et, essentiellement par échanges d'e-mails, mentions sur l'offre, échanges oraux, ainsi que toutes informations futures, ne sont destinées qu'à l'exécution du contrat et aux communications entre les parties. Elles ne feront l'objet d'aucune communication ou cession à des tiers, autres que les prestataires techniques si nécessaire.

Tant SYNERGIES VECTOR que le client sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que dans la mesure où elles sont nécessaires à la réalisation de la prestation.

§2. En cas de non-respect de ce principe de confidentialité, tant SYNERGIES VECTOR



Daisho
by Synergies Vector

que le client, pourront exiger indemnisation, par la partie mise en cause, du préjudice subi.

Article 19

§1. Toute donnée à caractère personnel concernant le client, telle que définie par le règlement européen sur la protection des données 2016/679 est traitée dans le respect de celui-ci ainsi que dans le respect de la loi du 30/07/2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Les données sont conservées uniquement pour des actions spécifiques à SYNERGIES VECTOR et ne sont, en aucun cas, transmises à des tiers ni à des fins de marketing direct ni pour toute autre finalité.

Le cas échéant, tout autre usage est soumis à l'accord explicite et consenti du client, notamment par l'acceptation de la politique de cookies de SYNERGIES VECTOR, consultable sur les sites Internet visés par les présentes conditions générales.

Les données conservées par SYNERGIES VECTOR sont les suivantes : nom, prénom, adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone, taille de vêtements ou de chaussures, préférences de produits, comportement de visite des sites Internet www.daisho.be et www.synergies-vector.com, dates de la commande et de la livraison des articles, compte bancaire.

Le client dispose de la possibilité :

- de s'opposer, sur simple demande et gratuitement, au traitement de ses données personnelles ;
- d'accéder, gratuitement, aux données le concernant conservées par SYNERGIES VECTOR et d'obtenir rectification des données qui seraient incomplètes, inexactes ou non pertinentes ;
- de s'opposer, pour des raisons sérieuses et légitimes, à ce que les données conservées fassent l'objet d'un traitement ;
- de demander la suppression des données le concernant à SYNERGIES VECTOR, pour autant que leur conservation ne soit pas imposée par une obligation légale ;
- de demander la portabilité de ses données détenues par SYNERGIES VECTOR à un tiers ;
- de retirer, à tout moment, son consentement au traitement des données basé uniquement sur le consentement.

Toute demande concernant ce qui précède doit être adressée par écrit à SYNERGIES VECTOR, soit par courrier, soit par l'intermédiaire de ses sites Internet www.daisho.be et www.synergies-vector.com.

§2. SYNERGIES VECTOR peut divulguer à des tiers des informations personnelles sur requête de toute autorité légalement autorisée à en faire la demande. SYNERGIES VECTOR peut également les divulguer si cette transmission est requise, en toute bonne foi, pour se conformer aux lois et règlements, pour protéger ou défendre ses droits ou ses biens ou s'il estime que le client est un danger, pour lui ou pour un tiers.

§3. Conformément à la législation applicable, dans l'Union Européenne et en Belgique, SYNERGIES VECTOR utilise des mesures de sécurité raisonnable dans le but d'empêcher tout usage abusif et tout accès non-autorisé aux données personnelles du client et des tiers-utilisateurs.

Références

Article 20

SYNERGIES VECTOR peut, à tout moment, utiliser les commandes effectuées par un client professionnel à des fins de références et ce, de manière anonyme. SYNERGIES VECTOR s'engage à obtenir le consentement du client pour des références avec mention explicite des données du client et ce, conformément aux articles 18 et 19 des présentes conditions générales.

Réclamation

Article 21

§1. Toute réclamation quelconque du client devra être effectuée immédiatement de manière verbale, confirmée par écrit (courrier recommandé à la Poste) au plus tard dans les 3 jours, cachet de la poste foi, de la réception des articles.

SYNERGIES VECTOR s'engage à mettre tout en œuvre pour trouver une solution amiable et convenant à toutes les parties.

§2. Pour autant qu'une réclamation soit effectuée par le client dans les délais prévus au §1, et pour autant que SYNERGIES VECTOR l'accepte, le montant de celle-ci sera limité à la valeur des articles concernés.

Résolution de litiges et tribunaux compétents

Article 22

En cas de litige, la médiation entre SYNERGIES VECTOR et le client est privilégiée. A cet effet, les parties s'engagent à participer à au moins une rencontre de médiation organisée par un médiateur agréé par la Commission fédérale de médiation. Si toutefois, après cette rencontre, aucun accord ne semble possible, les tribunaux compétents sont ceux de l'arrondissement judiciaire du siège social de SYNERGIES VECTOR.

Nullité

Article 23

L'éventuelle nullité d'une disposition des présentes conditions générales n'influence en rien la nullité de l'ensemble. Si une disposition est rendue nulle, les parties s'engagent à conclure une clause présentant un effet similaire et l'insérer dans les présentes conditions générales.



Application du droit belge

Article 24

Toutes les dispositions non précisées dans les présentes conditions générales sont réglées par le droit belge en vigueur au moment de la conclusion du contrat.



Annexe

DHL - Forfait frais de transport

Pays	Colis jusqu'à 10 kg Prix TVAC	Colis lourd (jusqu'à 30kg) Prix TVAC	Colis volumineux Prix TVAC	Palette Prix TVAC	TAUX TVA
Allemagne	€ 13,86	€ 49,87	€ 44,82	€ 121,70	19%
Autriche	€ 18,92	€ 55,24	€ 50,14	€ 182,45	20%
Belgique	€ 13,69	€ 50,30	€ 45,16	€ 77,72	21%
Bulgarie	€ 24,62	€ 60,94	€ 55,84	€ 233,82	20%
Croatie	€ 22,40	€ 60,23	€ 54,91	€ 243,56	25%
Danemark	€ 21,03	€ 58,85	€ 53,54	€ 190,05	25%
Espagne*	€ 21,83	€ 58,44	€ 53,30	€ 225,29	21%
Estonie	€ 24,99	€ 62,51	€ 57,24	€ 241,61	24%
Finlande	€ 29,15	€ 66,98	€ 61,66	€ 232,74	25%
France*	€ 16,21	€ 52,52	€ 47,42	€ 122,72	20%
Grèce*	€ 27,70	€ 65,22	€ 59,95	€ 241,61	24%
Hongrie	€ 20,92	€ 59,35	€ 53,95	€ 247,46	27%
Irlande	€ 21,73	€ 58,95	€ 53,73	€ 229,01	23%
Italie*	€ 21,22	€ 58,13	€ 52,95	€ 227,15	22%
Lettonie	€ 24,38	€ 61,00	€ 55,85	€ 235,77	21%
Lituanie	€ 24,38	€ 61,00	€ 55,85	€ 235,77	21%
Luxembourg	€ 14,38	€ 49,78	€ 44,81	€ 89,01	17%
Pays-Bas	€ 14,53	€ 52,37	€ 47,22	€ 84,94	21%
Pologne	€ 17,98	€ 55,20	€ 49,97	€ 239,67	23%
Portugal	€ 23,65	€ 60,87	€ 55,65	€ 229,01	23%
République Tchèque	€ 18,08	€ 54,69	€ 49,55	€ 235,77	21%
Roumanie	€ 22,88	€ 59,50	€ 54,35	€ 235,77	21%
Slovaquie	€ 20,26	€ 57,48	€ 52,25	€ 239,67	23%
Slovénie	€ 20,09	€ 57,01	€ 51,83	€ 237,72	22%
Suède	€ 21,56	€ 59,39	€ 54,08	€ 232,74	25%